

- **OUVERTURE POSTE 12h00**

Le poste actuel de Secrétariat de Mairie est à 16 heures par semaine et n'est plus justifié au vue des différentes compétences reprises par la CAC et représente un financement trop lourd pour le budget de la commune. Le Conseil Municipal à voté une délibération pour l'ouverture d'un poste de 12 heures par semaine.

- **RAPPORT D'ACTIVITES 2019 CAC**

A la demande du Président de la CAC , Monsieur le Maire présente le rapport d'activité de la CAC 2019 aux Conseillers Municipaux ainsi que les différentes commissions 2020 :

Affaires générales et budgétaires - Développement économique et Durable – Habitat et Cohésion sociale – Affaires scolaires et enseignement supérieur – Sports, Culture et Tourisme – Transport Mobilité et Infrastructures – Politique de l'eau et des Espaces Naturels – Environnement, Biodiversité et Déchets,

- **CIRCULATION ET STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE**

En ce qui concerne la circulation, il a été constaté que beaucoup de véhicules circulent trop rapidement dans la Grande Rue et la Rue des Sources. Le Conseil Municipal réfléchit à une solution efficace pour palier à ce problème.

En ce qui concerne le stationnement dans la Rue Ampère et dans la Grande Rue afin de faciliter la circulation des engins agricoles et des bus un stationnement unilatéral va être mis en place et la commune va demander aux habitants de ces rues de privilégier le stationnement sur leur propriété. Les emplacements seront matérialisés sur la chaussée .

- **TRAVAUX EN COURS**

Les travaux pour ralentir la circulation sur la RD2 sont presque terminés. Le plateau a été refait et est devenu conforme à la demande, Il restera les travaux de signalisation qui seront effectués avec des températures plus clémentes au printemps.

- Questions diverses

En ce qui concerne la Commission Communale des Impôts Directs la Direction Départementale des Finances Publics a demandé de proposer des noms à savoir : Thomas SIMONNOT – Christian FERRAND – Claude DORMONT – Lionel DORMONT.

A la demande de la Direction de la Citoyenneté et de la Légalité le renouvellement de la Commission de Contrôle des Listes Électorales est composé comme suit :

- Conseiller Municipal : M Dominique COCHET
- Délégué de l'administration : M Frantz RALITE
- Délégué du Tribunal Judiciaire : M Jean LAPIE

Monsieur le Maire informe de la signature d'une convention entre ENEDIS et la Commune concernant le passage d'un cable HTA et BTA sous la route du Voyeux, Le Conseil Municipal donne son accord.

- COLIS DE NOEL POUR LES ANCIENS

La crise sanitaire nous contraint de ne pas nous rassembler et les vœux prononcés par Monsieur le Maire habituellement n'auront pas lieux. De ce fait les colis pour nos anciens seront distribués le samedi 9 janvier 2021 par l'ensemble du Conseil Municipal.

Fait à Coolus, le 11 décembre 2020

Le Maire
Mr Pierre CHARLET